

On n'y voit rien – déroulé de la journée

Table ronde 1

À chaque base sa méthode

Discutant : Pierre Gervais

9h30-11h30 (15 minutes par projet + 5 minutes de questions à la suite, ce qui laisse 20 minutes de questions complémentaires, au maximum, avant la pause et la table ronde 2)

- Dominique Margairaz (Privilèges)
- Loïc Charles (Toflit18)
- Silvia Marzagalli (Portic)
- Robert Carvais (et Valérie Nègre) (Experts)
- Anna Bellavitis et Valentina Sapienza (Garzoni)

Dans la salle des machines : expériences des humanités numériques

Table ronde 2

11h45-12h45

Ordre de passage fixé par la discutante, Claire Hanen

Prouver par les données

14h30-17h15 - Discutants : Christian Bessy et Laurent Feller

Dans cette après-midi, il s'agit d'approfondir ce qui aura été présenté le matin, en croisant les approches épistémologiques, historiographiques et techniques. 45 à 50 minutes par table ronde (soit 5 à 10 minutes par projet, questions à réserver après les présentations)

Table ronde 3.1 – Traiter et interpréter

14h30-15h15

- Vincent Demont et Corine Maitte (Privilèges)
- Guillaume Daudin (Toflit18)
- Christine Plumejeaud-Perreau (Portic)
- Robert Carvais et Emmanuel Château-Dutier (Experts)
- Anna Bellavitis et Valentina Sapienza (Garzoni)

Table ronde 3.2 – Visualiser et expliquer

15h20-16h15

- Anne Conchon (Privilèges)
- Guillaume Daudin (Toflit18)
- Robin de Mourat (Portic)
- Emmanuel Château-Dutier (Experts)
- Anna Bellavitis et Valentina Sapienza (Garzoni)

16h15-16h30 : Pause

Table ronde 3.3 – Transmettre et remployer

16h30-17h15

- Pauline Lemaigre-Gaffier et Guillaume Garner (Privilèges)
- Guillaume Daudin (Toflit18)
- Robin de Mourat (Portic)
- Emmanuel Château-Dutier (Experts)
- Anna Bellavitis et Valentina Sapienza (Garzoni)

On n'y voit rien – résumés

Table ronde 1

À chaque base sa méthode

PRIVILÈGES (D. Margairaz)

La base Privilèges contribue à l'interrogation des dynamiques institutionnelles des économies européennes au cours de l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles). Elle recense plusieurs milliers de privilèges d'entreprise dans les entités souveraines suivantes : royaumes d'Angleterre et de France, république de Venise, duchés de Mantoue et de Piémont (puis royaume de Sardaigne), grand-duché de Toscane, Saxe et ville libre de Nuremberg dans le Saint Empire. Les privilèges d'entreprise peuvent être définis comme des droits particuliers concédés par le souverain, droits qui ouvrent des espaces ou des capacités d'action à des individus dans le domaine économique. Ces grâces prennent des formes diplomatiques différentes selon les aires de souveraineté concernées. La particularité de la base Privilèges est donc d'être à la fois plurilingue et constituée de données hétérogènes. C'est à la fois sa richesse et sa difficulté d'utilisation. La base de données indexe les actes constitutifs de ces privilèges. Elle en détaille les différentes clauses affirmatives ou restrictives. Le cas échéant, elle permet de suivre l'évolution des droits octroyés et de repérer les bénéficiaires et les autorités concédantes.

TOFLIT18: LA BALANCE DU COMMERCE FRANÇAIS ET SES SOURCES (1713-1820) (Loïc Charles)

L'origine du projet TOFLIT18 a été d'essayer de mieux comprendre l'évolution de l'économie française au XVIII^e siècle. Quoiqu'il existe des séries partielles de production et/ou de prix dans certains secteurs de l'économie, les statistiques de la balance du commerce sont les seules séries à peu près complètes d'informations quantitatives qui permettent de suivre les transformations de l'économie française à cette époque. Dans la communication, j'évoquerais dans un premier temps la nature des sources qui ont été identifiées et numérisées avant d'aborder le processus de vérifications des données numérisées, puis de construction des catégories de marchandises à partir des sources originales.

PORTIC (Silvia Marzagalli)

Cette intervention présente le programme interdisciplinaire PORTIC (*PORTs et Technologies de l'Information et la Communication. Questionner et visualiser les dynamiques de la navigation et du commerce du XVIII^e siècle à l'ère de la révolution numérique*, 2019-2023). Portic repose sur deux bases de données préexistantes issues de deux autres programmes ANR, l'une répertoriant des mouvements de navires (Navigocorpus), l'autre la balance du commerce de la France au XVIII^e siècle (Toflit18), dont il a fallu tout d'abord rendre compatibles les variables communes.

Portic a poursuivi trois objectifs : mieux comprendre le commerce français par le croisement des données ; ne pas masquer, à aucun moment du processus, l'incertitude des sources (lacunes de la documentation ; données imprécises ; données contradictoires), ni celle engendrée par le traitement des données ; mettre à la disposition du public les données collectées et les analyses menées de la manière la plus claire possible. Cette intervention insistera tout particulièrement sur la qualification et la gestion de l'incertitude des données.

EXPERTS (Robert Carvais, Valérie Nègre)

Depuis le Moyen Âge et probablement plus tôt, les autorités publiques confient à des personnes qu'elles estiment et qualifient compétentes l'action d'émettre un avis sur le savoir technique et scientifique, que ce soit dans le domaine gracieux comme contentieux. Cette recherche vise à

examiner, à partir d'un secteur économique majeur – celui du bâtiment à l'époque moderne –, le mécanisme de l'expertise : comment la langue technique régulatrice et maîtrisée des experts s'impose à la société, comment leur compétence technique se convertit en autorité, voire parfois en « abus d'autorité » ?

GARZONI: APPRENTISSAGE, TRAVAIL ET SOCIÉTÉ À VENISE, XVI-XVIII SIÈCLES (Anna Bellavitis, Valentina Sapienza)

La base de données Garzoni naît à partir d'une source documentaire exceptionnelle, conservée aux Archives d'Etat de Venise : les « Accordi dei Garzoni ». Cette source est constituée de 33 registres contenant les « contrats » d'apprentissage déclarés par les différents artisans auprès de la "Giustizia Vecchia", une magistrature qui s'occupait, entre autres, de veiller au bon déroulement du « garzonato », étape indispensable pour acquérir le statut de « maestro » (maître). Ces documents, datés de 1575 jusqu'à 1772, permettent de découvrir l'identité des maîtres et apprentis actifs à Venise dans les différents métiers et d'en savoir davantage sur la formation à Venise à l'époque moderne et le fonctionnement des ateliers. Etablis sur la base d'un formulaire récurrent et contenant une masse d'informations impossibles à traiter par un seul chercheur (il s'agit de plus de 54000 accords d'apprentissage), cette source se prêtait parfaitement à être étudiée à travers un outil informatique. Ainsi, grâce au partenariat avec l'EPFL (Frédéric Kaplan, Maud Ehrmann), nous avons créé une interface Web, appelée DHCanvas, qui permet de visualiser et annoter les images de documents préalablement acquises.

Dans la salle des machines : expériences des humanités numériques

Table ronde 2

Ordre de passage fixé par la discutante, Claire Hanen

Prouver par les données

Discutants : Christian Bessy et Laurent Feller

Table ronde 3.1 – Traiter et interpréter

Table ronde 3.2 – Visualiser et expliquer

Table ronde 3.3 – Transmettre et remodeler

PRIVILÈGES

3. 1. - **Vincent Demont et Corine Maitte** présenteront deux exemples de traitement qui participent de l'originalité de l'exploitation des données collectées dans le projet « Privilèges » :

Comment traiter le privilège non comme un événement (octroi d'un monopole, encouragement d'une invention) mais comme une durée (grâce renouvelée, patrimonialisée, transmise), ce qui impose de construire une mise en série des documents recensés ?

Comment rendre compte statistiquement de termes employés par les sources mais qui, d'une aire géographique et d'une historiographie à l'autre, sont porteurs de significations hétérogènes (noble, étranger notamment).

3. 2. - **Anne Conchon** évoquera le statut de ces livrables dans un processus d'écriture qui se fonde sur une base de données - ce qui rend parfois impossible la citation directe des sources alors même que tous ces livrables ne peuvent être publiés. L'exemple de la cartographie, dans le projet Privilèges, montre de plus que des hiatus peuvent exister entre processus d'écriture et processus de construction des livrables.

3.3. - **Pauline Lemaigre-Gaffier et Guillaume Garner** insisteront sur l'intérêt de publier les données collectées et traitées dans le cadre du projet à l'appui de la publication de l'ouvrage fondé sur leur exploitation. L'archivage pérenne et la mise à disposition des données visent aussi à permettre le développement d'études de cas ciblées. L'enrichissement et le remploi de la structure de la base seront possibles et demeurent des questions ouvertes.

TOFLIT18

Une base de donnée pour tous et pour l'éternité ? (Guillaume Daudin)

Nous avons essayé de rendre la base TOFLIT18 la plus ouverte possible: téléchargement possible à partir du site, enrichissement communautaire via le dépôt Github, dépôt Zénodo avec documentation de format datapackage. Il ne nous semble pas cependant que quiconque ne s'en soit emparé. Quelles leçons en tirer ?

GARZONI (Anna Bellavitis et Valentina Sapienza)

La phase d'annotation des contrats d'apprentissage de la Giustizia Vecchia a duré environ deux ans. Une fois cette entreprise achevée, nous nous trouvions confrontées à une masse de données qu'il fallait organiser, assembler, en un seul mot gérer pour pouvoir les interroger au mieux. L'une des principales étapes a concerné la normalisation des noms de métiers et des lieux géographiques. Durant cette phase, nous avons été obligées de faire de choix pas toujours évidents. Il a été question ensuite, surtout pour les métiers, de regrouper les données en construisant une hiérarchie (secteur économique, groupes d'activités, sous-groupe d'activités) et en créant des « tags » sémantiques spécifiques (matériaux, produits). Quant aux lieux géographiques, à l'énorme travail de normalisation a fait suite l'identification des lieux et l'association à la toponymie actuelle. Pour la création d'aires géographiques, nous avons dû renoncer à une perspective historique, à fin de pouvoir traiter les données de manière systématique, en suivant un critère capable d'englober plusieurs siècles.

PORTIC

3.1. **Christine Plumejeaud-Perreau** - La visualisation des données sous forme de graphiques est un atout inestimable pour les historiens pour mieux comprendre et interpréter ce que les sources offrent. L'ANR PORTIC ambitionnait justement au départ de concevoir un système interactif permettant aux historiens d'interagir avec le corpus de données à travers des outils de visualisation de trajectoire des navires pour, d'une part, analyser, sujet évoqué par Robin De Mourat en 3.2, et, d'autre part, ***rectifier l'interprétation des sources***. Cette intervention détaille notre proposition concernant ce dernier point, à travers un outil de visualisation cartographique et diagrammatique interactif, qui, s'il ne répond pas à toute l'ambition du projet, montre comment il peut aider à la certification du futur du passé.

3.2. **Robin de Mourat** - Nous montrerons, à partir de l'expérience PORTIC, comment le développement de techniques de visualisation ajustées peut contribuer à la formation de raisonnements historiques fondés sur des sources recelant un fort degré d'incertitude. La mise en données des sources historiques se fait toujours au risque de l'effacement de cas particuliers et des aspérités qui s'avèrent pourtant centrales pour l'interprétation, et peut donner une trompeuse impression de précision et de certitude à des sources pourtant souvent parcellaires, imprécises voire contradictoires. Face à ce défi, la pratique de la visualisation permet de calibrer les interprétations et le degré de certitude des hypothèses élaborées, mais aussi de prendre en compte plus finement les chaînes d'opérations méthodologiques qui permettent de produire une connaissance historique. Nous en ferons la démonstration à travers une sélection de projets graphiques construits dans le contexte des études de cas PORTIC, en partageant des exemples relatifs à la visualisation

d'inférences statistique, à la gestion de l'imprécision (temporelle, spatiale), ou encore à la conjugaison de sources hétérogènes et partiellement ou complètement incommensurables entre elles via la juxtaposition graphique et l'usage de modes de représentation communs.

3.3. **Robin de Mourat** - Nous présentons les choix et initiatives d'archivage et de transmission développés dans le cadre de PORTIC. Ces derniers passent par la réalisation de divers dépôts de code documentés, ouverts et sous licence libre, d'une API permettant d'accéder aux données selon des modalités facilitées, et enfin d'une importante activité de documentation méthodologique ayant notamment conduit à la réalisation d'un documentaire.

Nous insistons sur la dimension plurielle et continue de ces activités pour la transmission et le partage effectif et pertinent des données et connaissances produites auprès de collègues n'ayant pas participé à leur élaboration.